



Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM
UQAM's International Clinic for the Defence of Human Rights
Clínica internacional de defensa de los derechos humanos de la UQAM

Rapport d'activités 2007-2008

Avril 2008

UQAM

Table des matières

Introduction	1
1. Des interventions mondialisées.....	2
2. Dossiers client	3
2.1 Amérique latine	3
2.2 Afrique.....	4
2.3 Europe	4
3. La CIDDHU sur le terrain : Activités et projets	5
3.1 Activités des étudiants sur le terrain	5
3.2 Activités de la direction	6
4. La CIDDHU à l'UQAM : Activités et projets	7
4.1 Conférence	7
4.2 Projet institutionnel	7
5. Financement et orientation 208-2009	8
5.1 Financement	8
5.2 Orientations stratégiques.....	8
6. Visibilité médiatique	10



Clinique internationale de défense des droits humains de l'Université du Québec à Montréal
Rapport d'activités 2007-2008

INTRODUCTION

La Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM (CIDDHU) est la première initiative du genre au Québec. Elle permet à des étudiants universitaires d'allier la théorie à la pratique en traitant des dossiers bien réels de promotion et de protection des droits de la personne, en collaboration avec plusieurs organisations non gouvernementales (ONG). La Clinique offre une assistance gratuite aux victimes de violations et aux défenseurs des droits humains. Sous la supervision directe de professeurs-avocats, des étudiants fournissent des

La CIDDHU traite de nombreux dossiers dans des domaines divers, notamment la lutte contre l'impunité, les droits des femmes, les droits des peuples autochtones et le droit international humanitaire. Cette activité permet donc de stimuler l'intérêt de nos jeunes citoyens aux affaires publiques et internationales tout en leur donnant les moyens de participer activement au bon fonctionnement de la démocratie. De plus en sensibilisant l'opinion publique locale et internationale aux enjeux liés à la violation des droits de la personne, la CIDDHU, conjointement avec les étudiants qui y participent, contribue à l'édification d'une opinion publique éclairée et engagée.

appuis en recherche et en rédaction juridique, définissent des stratégies d'intervention et participent à la préparation et parfois à la présentation de recours devant des instances internationales. Les étudiant(e)s peuvent donc approfondir leurs connaissances du droit international, des systèmes internationaux de protection des droits de la personne et des enjeux qui s'y rattachent dans un contexte mondialisé. Ils acquièrent des compétences qui leur seront d'une grande utilité dans leur vie professionnelle.



Photo de droite: Renaud Dupin

1. DES INTERVENTIONS MONDIALISÉES

La CIDDHU permet à ses étudiant(e)s de contribuer depuis Montréal à des dossiers internationaux relatifs à des problématiques mondialisées dans un ou plusieurs pays étrangers. Dans le cadre de ses travaux, la CIDDHU accueille à l'occasion des partenaires à Montréal et organise des missions sur le terrain en vue de documenter des cas de violations des droits de la personne et de mener des activités de sensibilisation. D'autre part, dans le cadre de ses activités de nature contentieuse, la CIDDHU est amenée à agir auprès de nombreuses instances judiciaires ou quasi judiciaires internationales telles que le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies ou encore la Commission interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH). Certaines de ces activités amènent donc les étudiants à intervenir directement, sous la supervision de professeurs avocats, auprès des partenaires et des instances internationales pour la réalisation et le développement des dossiers.

Afin d'illustrer en détails les réalisations de la CIDDHU s'étant déroulées au cours de l'année 2007-2008, ce rapport d'activités présente les dossiers clients de la Clinique, les activités des étudiants et de la direction sur le terrain, les activités de sensibilisation du public, les projets institutionnels et les orientations stratégiques pour l'année à venir ainsi que la visibilité et la couverture médiatique dont la CIDDHU a bénéficié.

Me Milton-James Fernandes joint les rangs de la CIDDHU



Depuis l'automne, Me Fernandes est chargé de cours dans le cadre des cours offerts par la CIDDHU. Avant de rejoindre les rangs de la CIDDHU en 2007, Me Fernandes a notamment agi à titre d'enseignant à la Faculté de droit à l'Université Nationale du Rwanda à Butare en 1998-1999, dans le cadre d'un important projet du Département de Sciences juridiques de l'UQAM..

S'intéressant particulièrement aux techniques de plaidoirie, tant à l'oral qu'à l'écrit, Me Fernandes a été amené à encadrer plusieurs équipes d'étudiants en droit, entre 1997 et 2003, au sein des Facultés de droit de l'Université McGill et de l'Université Nationale du Rwanda dans le cadre d'un concours de plaidoirie de droit international public renommé, le Philip C. Jessup International Law Moot.

Passionné par la question des droits de la personne, Me Fernandes a travaillé, au cours de sa pratique professionnelle, pour le compte de plusieurs ONG et personnes physiques afin de contribuer au développement des régimes effectifs de protection des droits de la personne tant au Canada qu'au plan international. À ce titre, celui-ci a plaidé devant multiples instances judiciaires dont les plus hautes au niveau national et international tel que la cour suprême du Canada et le Comité des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies.

2. DOSSIERS CLIENT

Sous la supervision directe de Me Bernard Duhaime et de Me Milton James Fernandes, les équipes d'étudiant(e)s de la CIDDHU participent à de véritables dossiers de protection des droits humains, en collaboration avec des organisations non gouvernementales dans le cadre de partenariats établis avec celles-ci. Selon les dossiers, les étudiant(e)s peuvent être appelés à contribuer à l'établissement d'une stratégie d'intervention, à faire des recherches quant à l'application de certaines normes de droit international des droits de la personne dans des contextes factuels ou quant à des thématiques précises, à rédiger et à présenter des rapports ou des projets d'opinions juridiques, de plaintes, de mémoires ou autres procédures, à contribuer au renforcement des capacités des défenseurs des droits humains, etc.



La cohorte hiver 2008 en compagnie de Bernard Duhaime et Milton-James Fernandes.

2.1 Amérique latine

2.1.1 Droits des peuples autochtones en Amérique centrale

Depuis l'automne 2005, des équipes d'étudiants de la CIDDHU ont travaillé à un projet de recherche et ont contribué à élaborer une stratégie d'intervention concernant les droits des peuples autochtones en Amérique centrale. Ce projet porte plus particulièrement sur le droit à la consultation des peuples autochtones et l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire. Au cours de l'année 2007-2008, les étudiants ont finalisé la stratégie d'intervention et rédigé un projet de recours international.



Deux équipes de la Clinique ont préparé un plan détaillé de recours international portant sur les droits des défenseurs des droits humains victimes de harcèlement judiciaire en Colombie.

2.1.3 Haïti

Deux équipes d'étudiants de la CIDDHU ont travaillé sur de nouveaux dossiers démarrés à la session d'automne 2007 et celle d'hiver 2008 respectivement, concernant la protection des droits humains en Haïti. Leur mandat était d'établir une stratégie d'intervention avec les partenaires de la Clinique afin de présenter un recours international au sein du système interaméricain des droits humains, ainsi que de faire de la recherche juridique sur divers sujets. Ces projets, l'un concernant plus particulièrement le droit à la vie et l'autre la protection contre la violence sexuelle, portent tous deux sur les garanties judiciaires dans un contexte d'impunité, ainsi que sur le droit à l'intégrité physique, psychologique et morale.

2.1.2 Droits des défenseurs des droits humains en Colombie

2.1.4 République Dominicaine

Des étudiants ont contribué à la présentation et à l'instruction d'un recours international portant sur les droits des travailleurs migrants en République Dominicaine et sur la lutte contre l'impunité au sein de ce même État.



2.1.5 Droit à l'identité

Une équipe de la CIDDHU a également effectué de la recherche sur le droit à l'identité, notamment en ce qui concerne l'accès aux services publics et l'enregistrement civique. Une communication au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a été rédigée dans le cadre de ce mandat et devrait être présentée pour considération lors de la 3^e session annuelle du Comité qui aura pour thème : « l'éducation en situation de crise ».

2.1.6 Droit d'être secouru en mer

Dans le cadre d'un recours portant sur le droit de réfugiés dans un pays des Caraïbes, une équipe de la CIDDHU a collaboré à l'élaboration d'une argumentation juridique dénonçant la violation du droit à la vie par des agents d'un État de la région.



2.2 Afrique

2.2.1 Droits économiques, sociaux et culturels en Afrique

Les étudiants de la Clinique ont aussi effectué une étude sur une problématique liée aux droits économiques, sociaux et culturels dans un pays d'Afrique et ont produit une note de recherche portant sur des stratégies de documentation de violation de ces droits pour des organisations de défense des droits humains. Ce projet s'est effectué en collaboration avec l'organisation non gouvernementale internationale *Global Rights*.

2.3 Europe

2.3.1 Droit à la liberté d'association

Une équipe a travaillé à la production d'une revue jurisprudentielle sur le droit d'association qui fut incorporée à un mémorandum remis par une ONG russe à la Cour européenne des droits de l'homme dans le cadre d'un recours déjà initié.

3. LA CIDDHU SUR LE TERRAIN : ACTIVITÉS ET PROJETS

Au cours de l'année 2007-2008, la direction ainsi que les membres de la CIDDHU ont réalisé plusieurs projets au sein de l'UQAM mais également dans plusieurs pays à l'étranger. Ces réalisations d'envergure ont eu des retombées très positives pour la Clinique et ses partenaires et ont contribué au rayonnement de l'UQAM.

3.1 Activités des étudiants sur le terrain dans le cadre de la CIDDHU

Plusieurs étudiants ont eu l'occasion de réaliser des stages à l'étranger avec des partenaires de la Clinique. Ces stages permettent aux étudiants de développer leur expertise quant au travail de promotion et de défense des droits humains, de documenter certains dossiers de la CIDDHU, en plus bien sûr d'offrir une aide technique non négligeable aux partenaires de la CIDDHU sur le terrain.

3.1.1 Stage pratique au sein de la CIDH dans le cadre de la Bourse Brian Tittlemore

Une ancienne étudiante de la Clinique, Amélie Nguyen a eu la chance de réaliser un stage de six mois au sein de la CIDH grâce à la Bourse Brian Tittlemore. Son rapport souligne l'importance particulière des apprentissages pratiques faits lors de sa participation à la CIDDHU dans sa préparation pour ce stage. Ce dernier s'est déroulé dans les bureaux de la CIDH à Washington et a entre autres permis à Mme Nguyen de travailler à l'évaluation préliminaire de dossiers de requérants en vue de leur présentation à la Commission de même que de contribuer à rédiger des rapports de recevabilité et des rapports sur la situation générale des droits humains.

3.1.2 Stage pratique en Haïti

Après avoir suivi le séminaire offert par la Clinique, Véronique Talbot a exécuté un stage de trois mois auprès d'un des partenaires de la CIDDHU en Haïti. Celle-ci a consacré ses efforts sur la préparation d'un litige portant sur les droits des migrants en haute mer et sur l'impunité. Celle-ci a également étudié la

3.2 Activités de la direction sur le terrain



Communauté maya avec laquelle la CIDDHU collabore

question du droit à l'identité dans le cadre de la problématique des migrants haïtiens en République dominicaine et ailleurs.

3.1.2 Stage pratique en Argentine

En continuation du travail précédemment entamé par une ancienne équipe de la CIDDHU pour un partenaire argentin, Lili Marier effectuera un stage de trois mois financé par le Programme « Étudiants pour le développement » de l'ACDI au sein de ce même partenaire en Argentine. Ce stage permettra à

Mme Marier d'accompagner le partenaire dans ses diverses démarches de plaidoyer et de documentation de violations du droit à l'éducation des fillettes autochtones.

3.1.3 Stage pratique chez Global Rights

Une ancienne étudiante de la Clinique entreprendra bientôt un stage de deux mois auprès de l'organisation *Global Rights* avec qui la CIDDHU a collaboré dans le cadre d'un dossier portant sur les droits économiques, sociaux et culturels dans certains pays africains. Sarah Landry poursuivra donc ce travail à partir de Washington en participant notamment à la planification stratégique de ce dossier et au traitement des informations recueillies précédemment par l'organisation sur le terrain.

3.2.1 Conférence en République Dominicaine



Dominicaine

Du 4 au 10 mai 2007, le Professeur Duhaime s'est rendu à l'*Université Autonome de Santo Domingo* (UASD), en République Dominicaine, afin de présenter une conférence sur le Système interaméricain de protection des droits de la personne. Cette conférence, très médiatisée, fut organisée en collaboration avec le *Comite cultural haitiano-dominicano*, un partenaire de la CIDDHU en République Dominicaine, et l'unité d'éducation continue de l'UASD.

3.2.2 Partenariat entre Bernard Duhaime et le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC) en Haïti et en République Dominicaine



Bernard Duhaime lors d'un atelier donné en Haïti dans le cadre du projet de formation avec le Service aux collectivités de l'UQAM

Dans le cadre d'un projet soutenu par le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC), le professeur Bernard Duhaime s'est rendu en République Dominicaine et en Haïti afin de dispenser une formation visant à vulgariser la question du litige international dans le système interaméricain. Deux projets de formation,

respectivement en République dominicaine et en Haïti, ont été organisés sous l'initiative de la CIDDHU, du *Groupe d'appui aux rapatriés et réfugiés* (GARR) ainsi que le *Comite cultural haitiano-dominicano* (CCDH), en partenariat avec la Section droits humains de l'*Organisation des États Américains* (OEA) en Haïti. Afin d'introduire les partenaires à la préparation de présentations de dossiers réels de violation devant la CIDH, des ateliers accompagnés de travaux pratiques et de mises en situation concrètes ont été effectués. Ces deux séjours furent également l'occasion de renforcer les liens entre la Clinique et les différentes organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine en République Dominicaine et en Haïti.

3.2.3 Conférence au Guatemala

Le 7 mars 2008, le directeur de la CIDDHU a participé à un colloque à l'*Université Rafael Landivar* à Ciudad de Guatemala, dans le cadre duquel il a prononcé une conférence sur le droit à l'égalité et la protection des droits humains au sein du système interaméricain. Cette conférence s'inscrivait dans un projet appuyé par la Finlande et le Programme des Nations Unies pour le développement qui vise à promouvoir le renforcement des capacités de professeurs d'universités et juges, en matière de droits humains. Cette visite au Guatemala fut également l'occasion pour M. Duhaime de rencontrer certaines communautés autochtones avec lesquelles la CIDDHU collabore.

3.2.5 Conférence sur l'enseignement clinique à l'Université de Tarragone

Lors d'un événement rassemblant plus de 45 professeurs des quatre coins de l'Espagne, le professeur Bernard Duhaime a présenté une conférence sur l'enseignement clinique et l'importance de son intégration dans les cursus académiques universitaires¹. La Clinique a d'ailleurs un statut d'observateur au sein d'un réseau d'universités espagnoles désireuses d'instituer des cliniques dans leurs programmes universitaires.

3.2.6 Conférences en Espagne sur les droits des peuples autochtones et les droits humains

¹ Le Professeur Duhaime a d'ailleurs soumis pour publication un article sur l'enseignement Clinique intitulé « *Experiencias clínicas en Canadá y la defensa mundializada de los derechos humanos* » devant paraître dans la revue espagnole *Anales de Derecho*, de l'Université de Murcia.

Au moment de finaliser ce rapport, le professeur Duhaime se préparait à aller à l'Université Carlos III de Madrid en Espagne dans l'objectif de dispenser

une série de conférences dans le cadre d'un événement portant sur les droits des peuples autochtones et les droits humains.

4. La CIDDHU à l'UQAM : Activités et projets

4.1 Conférence

4.1.1 Conférence de Me Juan Méndez

Le 8 juin 2007, a eu lieu à l'UQAM la conférence

« *Preventing Human Rights Violations: the Role of Transitional Justice* » présenté par Me Juan Méndez, président de l'*International Center for Transitional Justice*, ex-conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la

prévention du génocide et ex-président de la CIDH. Organisée en collaboration avec la CIDDHU et le CEDIM, cette allocution a abordé le rôle du conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide et celui de la justice transitionnelle dans le combat contre l'impunité.



De gauche à droite : le directeur de la CIDDHU Pr. Bernard Duhaime, monsieur Roberto Dupuis du Consulat argentin, le consul général d'Argentine monsieur Jorge Riaboi, Me Juan Méndez, le directeur du CÉDIM Pr. Bruce Broomhall et le directeur du Département des sciences juridiques Pr. Thierry Bourgoigne

4.1.2 Conférence de Mélanie Sarroïno, étudiante à la maîtrise en droit international

Le 23 novembre 2007, une conférence organisée conjointement par la CIDDHU et le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM) fut présentée par Mélanie Sarroïno, étudiante à la

maîtrise en droit international à l'UQAM et ancienne de la CIDDHU. La conférence portait sur le droit des femmes autochtones au Canada, et les initiatives de

l'organisation Femmes autochtones du Québec.

4.2 Projet institutionnel

4.2.1 Le fonds d'intégration participe au développement pédagogique et organisationnelle de la Clinique

Grâce au *Fonds d'intégration des chargés de cours* les cours FPD5010, FPD5011 et JUR7699, tous offerts dans le cadre des activités de la Clinique, ont pu bénéficier du support technique offert par deux chargés de cours. Nicolaos Stratatpas et Natacha Binsse-Masse ont en effet travaillé à la planification de plusieurs activités pédagogiques de la Clinique. Ceux-ci ont notamment procédé à la vérification et à l'organisation des dossiers clients, à la création d'outils pédagogiques

assurant l'accompagnement des étudiants dans leur apprentissage et le développement de nouvelles méthodes pour améliorer la formation des étudiants. Ces outils, utilisés depuis, sont grandement appréciés par les étudiants et favorisent l'interactivité et la mise en application des connaissances acquises dans le cours.

5. Financement et orientation 2008-2009 de la Clinique

L'innovation dont fait preuve la Clinique en matière d'intervention sur le terrain, mais également en termes de formation pédagogique, nécessite des ressources financières considérables. Dans cet esprit, la Clinique est appelée à solliciter différents bailleurs de fond provinciaux, nationaux et parfois même internationaux. C'est en partie grâce à ses subventions, mais également grâce au dévouement et au travail rigoureux de ces étudiants, que la Clinique parvient à avoir des retombées importantes au sein des collectivités qu'elle dessert.

5.1 Financement

Une fois de plus cette année, la Clinique a pu compter sur le soutien financier de l'Assemblée nationale du Québec, de l'AFESPED, de la Coop UQAM, de même que sur l'aide financière de plusieurs particuliers. De plus, la CIDDHU souhaite remercier le SAC qui a permis l'octroi d'une charge de cours pour la réalisation de formations, précédemment explicitées, en Haïti en en République Dominicaine de même que le *Fonds d'intégration des chargés de cours* ayant rendu possible la collaboration de deux chargés de cours pour un total de 100 heures. La CIDDHU a également eu la chance de bénéficier de la générosité de nombreux donateurs par le biais de dons matériels. En effet, depuis le début de l'année, la CIDDHU a reçu du matériel informatique lui permettant ainsi de bonifier la salle de travail des

étudiants de même que de faciliter la communication entre ses partenaires dispersés à travers le monde et celle-ci. La Clinique tient à remercier chaleureusement ses précieux collaborateurs pour l'aide inestimable qu'ils apportent au travail et à la mission de la CIDDHU.

Les demandes de financement de la CIDDHU pour la prochaine année vont bon train. Néanmoins, la Clinique continue d'éprouver des besoins criants en matière de soutien financier pour appuyer la poursuite de ses projets et permettre la gestion, l'administration et la coordination de ses équipes d'étudiants, de ses initiatives et de ses partenariats à l'étranger.



5.2 Orientations stratégiques de la Clinique pour 2008-2009

Pour l'année à venir, la CIDDHU a décidé d'orienter son action selon quatre axes prioritaires soit : la violence sexuelle en Haïti; l'établissement de cliniques de droit international en Afrique, le Projet jurisprudence interaméricaine et femme autochtones et des projets portant sur les droits humains des migrants. Les étudiants collaboreront donc à ces dossiers tout au long des sessions d'automne 2008 et d'hiver 2009, ce qui leur permettra de concentrer leurs efforts et apprentissages sur des problématiques

4.3.1 Instauration de projets Clinique au Rwanda

La Clinique relancera ses pourparlers avec une université rwandaise au sujet d'un projet de coopération visant à fournir un appui pour l'instauration d'une initiative clinique dans leur établissement. Ce projet de coopération, qui est né à la suite d'une importante

conférence sur l'enseignement clinique qui eut lieu à l'UQAM en mars 2006, permettrait entre autres de réaliser des échanges d'enseignants et d'étudiants entre les différentes cliniques.

4.3.2 Violence sexuelle en Haïti



La CIDDHU travaille présentement à l'élaboration d'un vaste projet d'intervention en matière de violence sexuelle en Haïti. Avec différents partenaires sur le terrain et intervenants au Canada, la Clinique espère développer une stratégie de plaidoyer permettant de faire valoir les droits des victimes de violence sexuelle dans ce pays des Antilles.

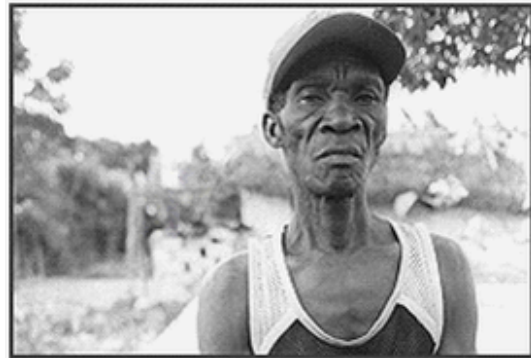
4.3.3 Projet Jurisprudence



Projet sur lequel la CIDDHU travaille depuis sa création, le Projet Jurisprudence sera poursuivi en collaboration avec *Droits et Démocraties*, *Femmes autochtones du Québec* et l'*Enlaces Continental de Mujeres Indígenas*. Ce vaste projet visant l'augmentation de la production jurisprudentielle dans les Amériques sur les problématiques spécifiques des femmes autochtones se concentrera sur la documentation de cas de violation sur le terrain et le traitement des données ainsi recueillies.

De surcroît, un partenariat avec *Femmes autochtones du Québec* est présentement en discussion dans l'objectif d'adapter les formations données par la CIDDHU au contexte des femmes autochtones canadiennes.

Une proposition a également été déposée par Femmes autochtones du Québec en avril 2008 auprès du SAC ayant pour objectif d'obtenir des appuis visant l'accomplissement d'une formation destinée aux femmes autochtones en Argentine portant sur la protection du droit à l'éducation et des droits des femmes en droit international des droits de la personne. Cette formation, donnée sous l'égide du *Consejo de Organizaciones Aborígenes de Jujuy en Argentina* (COAJ) et *Femmes autochtones du Québec* (FAQ), vise donc à former les bénéficiaires quant au système interaméricain de protection des droits humains, aux mécanismes possibles de plaintes, de même que sur les différentes techniques d'entrevues liées à la documentation de cas de violation. Cette formation s'insère dans l'objectif plus large de la présentation éventuelle d'une audience ou de cas de



violations documentés du droit à l'éducation pour les femmes autochtones par le COAJ devant la CIDH.

4.3.4 Droits humains des migrants dans les Antilles

La CIDDHU poursuivra son action en ce qui a trait aux droits des migrants notamment lors de naufrages en mer. Plus spécifiquement, de nouvelles équipes d'étudiants seront appelées à travailler sur les questions d'impunité et de discrimination dans l'accès à la justice à l'égard des migrants.

6. Visibilité médiatique

Une fois de plus cette année, la Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM a bénéficié d'une certaine couverture journalistique non seulement au Québec mais également à l'extérieur du pays. L'action de celle-ci et de ses étudiants est de plus en

plus reconnue par delà les murs de l'UQAM ce qui influe inévitablement sur le rayonnement de cette dernière.

Articles

- ▶ *Caza, Pierre-Étienne, « Collaboration fructueuse entre la CIDDHU et le SAC : la problématique des migrants haïtiens en République Dominicaine » (17 mars 2008) vol XXXIV no13 Journal L'UQAM, p.8. Voir : <http://www.journal.uqam.ca/archives/2007-2008/3413.pdf>*
- ▶ *Drogue, Cindy, « Haïti /Droits humains : Le droit à la non-discrimination dans les systèmes onusien et interaméricain en débat » (4 décembre 2007) Alterpresse, En ligne : Alterpresse : Réseau alternatif haïtien d'information, www.alterpresse.org*
- ▶ *Samson, Philippe, « États généraux de la SQDI : Réunir des idées dans un esprit de solidarité » (novembre 2007) vol 39 no 11, Journal du Barreau du Québec, p. 37. Voir : <http://www.barreau.qc.ca/publications/journal/volume-39.html>*